

MISE A JOUR SUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME REGIONAL D'OBSERVATEURS DE LA CTOI

PREPARE PAR: SECRETARIAT DE LA CTOI, 23 NOVEMBRE 2011

OBJECTIF

Informier le Comité Scientifique (CS) du statut de mise en œuvre et de soumission au Secrétariat du Programme régional d'observateurs (PRO) mis en place par la Résolution 09/04 *sur un Programme Régional d'Observateurs*, remplacée par la Résolution 11/04 *sur un Programme Régional d'Observateurs* lors de la 15^e Session de la CTOI en 2011.

CONTEXTE

Lors de la 13^e Session de la Commission, la Commission a adopté la Résolution 09/04 *sur un Programme Régional d'Observateurs*, remplacée en 2010, et en 2011 par la Résolution 11/04 *sur un Programme Régional d'Observateurs*. En 2010, la Commission a adressé les questions soulevées par certaines CPC à propos des pêcheries artisanales pour lesquelles il est difficile de déployer des observateurs embarqués de par la petite tailles des embarcations artisanal et/ou leur grand nombre pour lequel il faudrait un haut niveau de déploiement, et en 2011, la Commission a prolongé la période de soumission des rapports d'observateurs de 90 à 150 jours.

La Résolution 11/04 *sur un Programme Régional d'Observateurs* fait provision pour le développement et la mise en œuvre de programme nationaux d'observateurs au sein des CPC de la CTOI, commençant en juillet 2010 et couvrant « au moins 5% des du nombre d'opérations/calées de chaque type d'engin par les flottilles de chaque CPC, ayant lieu dans l'océan Indien, de 24 m de longueur hors-tout et plus ou de moins de 24 m s'ils pêchent hors de leur ZEE, devront être couverts par ce programme d'observateurs. Pour les navires de moins de 24 m, s'ils pêchent hors de leur ZEE, la couverture mentionnée ci-dessus devra être progressivement atteinte d'ici à janvier 2013 ».

De plus, la résolution dit que « le nombre de débarquements des navires de pêche artisanaux sera également suivi par des échantillonneurs¹ sur le site de débarquement. Le niveau indicatif de couverture des navires de pêche artisanaux devrait progressivement augmenter jusqu'à 5% des activités totales des bateaux (c'est à dire du nombre total de marées ou du nombre total de bateaux en activités). »

Lors de sa 13^e Session, le Comité Scientifique de la CTOI a revu le rapport de l'atelier de travail organisé en mai 2010, et a approuvé les documents préparés par le Secrétariat, *i)* le manuel d'observateur, *ii)* les formulaires d'observation pour tous les engins et *iii)* le modèle de rapport de marée, qui contient les exigences minimales en terme de données d'observation.

Le Comité Scientifique a aussi approuvé la recommandation de l'atelier de travail que toutes les CPC devraient soumettre au Secrétariat une liste de leurs observateurs participant à leur programme national d'observateurs.

DISCUSSION

En décembre 2011, 6 CPC (Comores, UE(France and Portugal), France(OT), Japon, Madagascar and Seychelles) ont soumis une liste d'observateurs accrédités.

A ce jour, onze rapports de marée d'observation on été soumis au Secrétariat (trois par l'Australie, un par la Chine, un par l'UE,Portugal et six par le Japon).

Le tableau 1 fournit un résumé du statut de mise en œuvre du PRO par les CPC de la CTOI.

RECOMMANDATION

Que le Comité Scientifique:

- 1) **NOTE** la mise à jour de la mise en œuvre du Programme Régional d'Observateurs (PRO) et **EXPRIME** ses fortes inquiétudes sur la faible soumission au Secrétariat de la CTOI des rapports de marée d'observation ainsi que des listes des observateurs accrédités depuis le début du PRO en juillet 2010.

¹ Échantillonneur : une personne qui recueille des informations à terre durant le déchargement d'un navire de pêche. Les échantillonnages de terrain peuvent servir à quantifier les captures et les captures accessoires conservées, à récupérer des marques etc.

- 2) **CONVIENNE** qu'un tel niveau de mise en œuvre et de soumission se fait au détriment de son travail, en particulier concernant l'estimation des captures accidentelles des espèces non-cibles, comme demandée par la Commission..
- 3) **RECOMMANDE** à la Commission de considérer comment adresse le manque de mise en œuvre des programmes d'observateurs des CPC pour leur flottes et de soumission au Secrétariat de la CTOI comme requis par la Résolution 11/04 *sur un Programme Régional d'Observateurs*.

ANNEXE

Annexe A: Mise à jour sur la mise en œuvre du programme régional d'observateurs de la CTOI

ANNEXE A
MISE A JOUR SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME REGIONAL
D’OBSERVATEURS DE LA CTOI

CPC	Navires actifs LOA≥24m ou navires de haute mer				Progrès	Liste d’observateurs accrédités soumise	Rapport de marée d’observation soumis
	LL	PS	GN	BB			
MEMBRES							
Australie	4	9			L’Australie a un programme d’observateurs en accord avec le Programme régional d’observateurs de la CTOI.	Non	OUI: 3
Belize	5				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Chine –Taiwan, Chine	20 562				La Chine a un programme d’observateurs. Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non Non	OUI: 1 Non
Comores					Les Comores n’ont pas de bateau de plus de 24m sur lesquels des observateurs devraient être embarqués. 2 observateurs ont été formé par le Projet de Surveillance Régional de la COI, et 5 par le SWIOFP.	OUI: 7	N/A
Erythrée					Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Union Européenne	47	21			L’UE a un programme d’observateurs à bord de ses flottilles de senneurs, toutefois le programme est suspendu pour le moment du fait des activités de piraterie dans l’ouest de l’océan Indien. L’UE a ou est en train de développer des programmes d’observateurs pour ses flottilles palangrières, <i>i.e.</i> La Réunion, Espagne et Portugal.	Partiel: UE, France: 7 UE, Portugal: 3	OUI: 1
France (OT)		5			Aucune information reçue par le Secrétariat.	OUI: 15	Non
Guinée	3				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Inde	53				L’Inde n’a pas élaboré de programme d’observateurs jusqu’à présent.	Non	Non
Indonésie	996				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Iran, R.I. de		8	863		Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Japon	83	1			Le Japon a commencé un programme d’observateurs le 1 ^{er} juillet 2010, et 14 observateurs sont actuellement déployés dans l’océan Indien.	OUI: 14	OUI: 6
Kenya	1				Le Kenya est en cours d’élaboration d’un programme d’observateurs et 5 observateurs ont été formés lors de la formation SWIOFP.	Non	Non
Corée, Rép. de	13				La Corée a un programme d’observateurs depuis 2002 déployant 3 observateurs dans l’océan Indien, pour une couverture des opérations de pêche de 14,5% en 2009.	Non	Non
Madagascar	3				Madagascar est en cours d’élaboration d’un programme d’observateurs. 5 et 3 observateurs ont été formés respectivement par les projets SWIOFP et COI.	OUI: 8	Non
Malaisie	41	1			Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Maldives, Rép. des				459	Les navires des Maldives sont suivis par des échantillonneurs aux points de débarquements. Les Maldives ont plus de 250 navires de plus de 24m.	Non	Non
Maurice	4				L’île Maurice n’a pas élaboré de programme d’observateurs, toutefois 5 et 3 observateurs ont été formés respectivement par les projets SWIOFP et COI.	Non	Non
Oman, Sultanat d	48				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Pakistan				10	Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Philippines	7				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Seychelles, Rép. des	35	9			Les Seychelles sont en cours d’élaboration d’un programme d’observateurs. 4 et 3 observateurs ont été formés respectivement par les projets SWIOFP et COI.	OUI: 7	Non
Sierra Leone					Aucune information reçue par le Secrétariat	Non	Non
Sri Lanka				3346	Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Soudan					Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Tanzanie, R.U. de	3				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Thaïlande	2	4			La Thaïlande n’a pas élaboré de programme d’observateur jusqu’à présent.	Non	Non
Royaume Uni					Le RU n’a pas de navires actifs dans l’Océan Indien	N/A	N/A
Vanuatu	4				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
PARTIES COOPÉRANTES NON-CONTRACTANTES							
Mozambique					Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Sénégal	3				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non
Afrique du Sud	23				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non